

Petites histoires de l'histoire vermecelée au travers des comptes rendus des conseils municipaux de 1908 à 1957

1908 - Le 16 août. L'élection du maire a été fixée à 7 h le matin. A l'égalité à l'issue du 3^o tour avec Mareschal Just (5/5), Rolet Altémir est élu au bénéfice de l'âge mais refuse immédiatement la charge de maire. Deux semaines plus tard M. Mareschal est élu au 1^o tour par 5 voix à 4

1908 - M. Courbet fait legs de 500 F pour les pauvres et de 2500 F à la commune dont les intérêts serviront à récompenser des élèves méritants. L'achat de bons du trésor rapportera au 30 avril 1911 la somme de 75 F qui seront partagés et attribués à Henri Godard et Marie Louise Jouffroy

1908 - Déjà on parlait de Bostriche : 5 arbres de 20 m³ environ au total ont été façonnés. Les rémanents incinérés sur place

1909 - La commune adhère au Syndicat Intercommunal d'Electricité. On retiendra que le réseau doit prévoir 12 éclairages publics et 75 ampoules privées soit 1 par feu (feu= foyer familiale)

1909 - L'action de chasse dont on retrouve l'apparition dès 1906 vaut 3 F

1909 - Le 26 août. Dans le cadre de l'intérêt général, la Société de Fromagerie obtient l'autorisation de la municipalité de prendre un robinet sur la conduite d'eau de la commune pour les besoins journaliers du chalet (frais d'installation à charge de la société de fromagerie)

1910 - A la suite de la suppression des crédits aux voyageurs indigents chaque propriétaire de Villeneuve, à tour de rôle, logera les nécessiteux par « billet de logement »

1910 - Une subvention de 5 F est accordée à la bibliothèque de la gendarmerie de l'arrondissement de Pontarlier

1910 - Une bonne partie des élèves ne fréquentant l'école qu'en hiver des études surveillées sont alors organisées

1911 - « Mise en forme » d'une redevance de 0.05 centimes par m³ de grumes transportées imposée à chaque adjudication utilisant certains chemins pour palier aux frais de remise en état de la voie publique parfois inviable.

1911 - Le 21 août, un ouragan sinistre la forêt communale.

1911 - Le 3 septembre apparaît une redevance annuelle de 5 F sur l'eau à usage personnel. En effet une concession est accordée à deux propriétaires de prendre un robinet à leurs risques et périls aux fontaines publiques de Conche pour Henri Daloz et de la Fontinette pour Henri Rolet.

1912 - Pour aider la jeune chorale de Villeneuve, 25F de subvention sont accordés

1912 - On parle d'investissements lourds pour le réseau électrique, de personnes disposées à faire des sacrifices pour se procurer l'éclairage électrique, d'emprunt sur 30 ans et aussi de centimes additionnels sur les quatre taxes jusqu'à concurrence de 12 centimes par franc (C'était moins que seulement la pression fiscale de la TVA actuelle)

1912 - Les particuliers sont autorisés à établir des prises d'eau sur la conduite communale suivant des règles strictes d'usage de l'eau et des installations privatives : pas de robinet à l'écurie et attention au gel. Rétribution annuelle : 10 F par robinet ! (150F en 1950)

1923 - 22 juillet. Approbation du devis du monument aux enfants de Villeneuve morts pour la patrie (montant 22 800 F) et le 6 novembre 1925, préparation de l'inauguration.

1924 - Solde de la subvention prévue en 1922 pour la participation aux frais incombant aux particuliers pour la pose des lampes privées.

1924 - L'éclairage des rues coûte 5214 F alors que les réparations de la flèche du clocher s'élève à 2992 F et la remise en état du poids public est facturé 1270 F

1926 - Le canton de Levier fait l'acquisition d'une vache pour l'école maternelle de Chateaufarine, la participation de Villeneuve est de 300 F.

1926 - Le conseil municipal décide lors de sa séance du 27 décembre 1925 la création d'une prime à la naissance de chaque enfant français au-delà du 2^o, et relève de 7,50 F le taux de l'allocation aux familles nombreuse

1926 - Réfection de la toiture de l'église : dépose des vieilles tuiles et pose de la tuile « Bossot » par M. Maître occasionneront une dépense de 3635 F

1926 - Le 16 mai, la commune avance 10 000 F au trésor public comme contribution volontaire à la défense du franc.

1927 - 20 novembre. Une date à retenir car ce qui a été décidé par le conseil ne se reproduira plus jamais. A l'observation des dépenses d'entretien ou d'investissement les « sujets citoyens » de l'époque pouvaient le deviner : répartition entre les habitants d'une partie de la coupe affouagère à raison de 15 F par personne habitant depuis un mois au 1^o juin 1927 de 3225,00 F a été ouvert. Nous pouvons en déduire que Villeneuve était habitée par 215 personnes. Ce fut une manière d'effectuer un recensement!

1927 - Le département demande une avance aux communes pour boucler son budget « Routes » absorbé par des dépenses extraordinaires entraînées par l'enlèvement des neiges au cours de 1926/27. Heureusement l'affouage était attribué, sinon le motif de refus de l'aide n'aurait pas été validé par le préfet.

1927 - Achat d'une toise et d'une bascule médicale pour les élèves des écoles et de deux calorifères pour l'église.

1932 - Remboursement par anticipation d'un emprunt de 5000 F contracté auprès de Mademoiselle PITRAT. Pour mémoire il était dans les us que des particuliers prêtent de l'argent aux municipalités.

1934 - Instauration d'une taxe municipale de 10 F par voiture et 6 F par cheval (on s'étonne de la vignette! voilà les responsables mais ne dites rien). A la différence que cette taxe fut supprimée le 1^{er} janvier 1942.

1937 - Augmentation générale taxes: Outre les concessions d'eau et les actions de chasse qui sont multipliées par trois, les taxes sur les chiens bergers passent de 1,50 F à la F et celles des chiens de chasse de 3 à 12 F (N dlr. Attention ces redevances perçues des possesseurs de chiens pourraient réapparaître au plan national !)

1937 - Contrairement à ce qui a été indiqué dans le bulletin municipal de 1994 le réseau d'électricité ne date pas de 1937 mais de 1912 et 1913.

En 1937, ce sont les Ecartis qui ont été connectés au réseau c'est-à-dire les fermes Larbaud, La Porcherie, Le Chatelet dit Hoche et la Maison Forestière.

1940 - Suppression des taxes sur tous les chiens.

1941 - Il est envisagé la création d'un terrain scolaire d'éducation physique.

1945 - Le déplacement de la cabine téléphonique coûtera: 476, 95 F.

1952 - Participation de la commune à l'achat d'une machine à écrire pour la perception de Levier, et en 1957 d'une machine à calculer. Il reste entendu d'après les textes que ces matériels resteront la propriété des communes du canton ayant fait ces acquisitions.

1952 - Conclusion d'un contrat avec l'administration pour l'installation du téléphone automatique rural qui assurera « une discrétion absolue car il est impossible d'écouter les communications téléphoniques ». (Les services Marketing de France Télécom de l'époque ne doutaient de rien !)

1954 - La taxe vicinale a été portée à 4 journées (journées de travail à l'entretien des chemins).

1957 - Abandon du bail de vente des herbes du marais faute d'adjudicataire.

Germain Daloz
Janvier 1998